

DEPARTEMENT  
MARTINIQUE

- 3 DEC. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 25 novembre 2015

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	21	25		
		Dont procurations		
		04		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
25	25	00	00	00

Date de la convocation

**17/11/2015**

Date d'affichage

**19/11/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**Aide financière****Association ANVP**

Association Nationale des Visiteurs de Prison

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Arlette BRAVO-PRUDENT

L'an deux mille quinze et le **vingt-cinq novembre** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Etaient présents :** Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS.

**Absents excusés :** MM Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Charles ANIN, William PAULIN, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents :** MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB, Max ORVILLI Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Procurations :** MM Christine ALIKER, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Marie-Claude RAQUIL, William PAULIN ont respectivement donné procuration à Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY.

## AIDE FINANCIERE A L'ASSOCIATION ANVP ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON

À la demande de monsieur le Maire, madame Marie GARON indique que l'Association « ANVP » qui met en place une commission de « lutte contre la pauvreté, l'indigence en prison » interpelle toutes les communes pour participer à cette action : aider les personnes détenues indigentes à retrouver leur dignité.

Elle souligne la nécessité de sa démarche vers toutes ces instances, car elles sont toutes concernées par la population incarcérée au Centre Pénitentiaire de Ducos.

Consciente des problèmes budgétaires des communes, l'association propose à chaque municipalité une participation modeste de 100 € (cent euros).

Dans cette optique, la présidente de l'association sollicite le concours de la ville de Schœlcher en vue de l'attribution d'une aide financière d'un montant minimum de 100 € (cent euros).

La commission des « Affaires Sociales » lors de sa séance en date du 05 octobre 2015 propose d'attribuer la somme de 100 € (cent euros).

La Commission « Finances » en sa séance du 10 novembre 2015 a émis un avis favorable à l'attribution de la somme de 100 € (cent euros) à l'Association Nationale des Visiteurs de Prison.

---

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de madame Marie GARON et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **d'allouer une aide financière d'un montant de 100 € (cent euros) à l'Association Nationale des Visiteurs de Prison ;**
  - **d'imputer cette somme au budget communal.**
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 30 NOV. 2015

Le Maire, *h*

Luc CLEMENTE

